

## Procès-verbal du Comité Directeur de la Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire

**Mercredi 17 avril 2024 de 19h30 à 22h30**  
**Maison des Sports (Salle Marcel CERDAN)**  
**1240 Rue de la Bergeresse**  
**45160 OLIVET**

**Présents** : Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), Anne Marie CABOS (Trésorière), Jean Pierre KERGASTEL (Trésorier Adjoint), Dany LE GALL (membre), Charazed RENARD (membre), Titouan PINEAU (membre), Gino ZITO (Secrétaire général)

**Invités** : Philippe COM (CTN), Maxime CAMUS (Directeur), Perrine PIGUET (CTF), Claire MASLANKA (CTF), Clémence MOLINA (CTF).

Le Président de la Ligue Stéphane LAVERGNE ouvre la séance à 19h45

### ➤ Approbation du comité directeur du 31 janvier 2024

Le procès-verbal du Comité Directeur est approuvé à la majorité des membres présents.

### ➤ Point financier

Anne Marie CABOS (Trésorière) nous fait part des derniers mouvements bancaires au 17 avril 2024

-Compte Courant Crédit Agricole	4383.43 €
-Livret A associatif	67 990.32 €
-Compte sur Livret ouvert le 12/03/2022	40 494.83 €
-Caisse	90.26€
-Parts sociales au crédit Agricole	15.00€
Montant total au 31 janvier 2024	127 973.84€

### **Anne Marie CABOS précise les rentrées du mois de février 2024**

Appel à projets du CROS (territoires carencés) 1500€

Remboursement du CDSA37 Quote part trop versé 452€

Cotisation annuelle CDSA45 85€

250€ de G GAUTHERON

250€ de L. BOBET

250€ de S. THORRES

250€ de A. PAJUSCO

Solde du séjour de février de 267.85€

Licence CHERAMY de 38.50€

Solde séjour de A LAMBINET de 250€

Total de février 2024 3593.35€

### ***Les rentrées du mois de mars 2024***

Acompte séjour T LEONARD de 250€

Dossiers effectués par la Ligue pour ANS 2023 de 240€

Don Crédit Agricole de 387€

Solde stage sportif A PAIUSCO de 250€

Total de mars 2024 1127€

### ***Les rentrées du début de mois d'avril 2024***

Sport Santé FFSA dotation 2023 de 1500€

Acompte séjour d'A DION 325€

Stage détection du 19 au 21 février de 217.84€

### ***Ce qui est non réglé au 17 avril 2024 sur l'année 2023***

FFSA (achats serviettes Global Games) de 291.50€

APAJH de janvier à juin 2023 1248.48€

Clubs inclusif du Cher de 2000€

### **➤ Retour de l'AGO du 13 mars 2024**

Il est observé une participation des bénévoles des commissions sportives de l'ETR. La présentation dynamique par les vidéos, représentant l'implication sur le terrain et le professionnalisme des salariés. Il a manqué des sous-titres pendant les vidéos, à rajouter lors de la prochaine AGO.

La remise des récompenses au fur et à mesure de l'avancé du rapport d'activité.

Il n'y a pas eu de retour par rapport à l'AGO. Il est remarqué une présence plus importante que l'année dernière

Le CPSF et le CROS étaient présents. La DRAJES ainsi que le Conseil Régional ne se sont pas déplacés mais ont reçu une invitation.

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), fait observer que le rapport d'activité n'a pas été exploité à sa juste mesure et que les dossiers ont été constitués dans la précipitation.

Il est également remarqué un manque de communication entre les élus pour éviter la pression de cette préparation. Désormais, il n'y aura pas de travail autre pour les salariés que la préparation de l'AGO.

Entre autre, Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), explique être « ennuyé concernant, la candidature de Titouan PINEAU à la Ligue. Il explicite : « n'avoir pas eu d'appel téléphonique, ni d'échange sur les motivations de Titouan PINEAU. Il reprecise la participation de Titouan PINEAU à l'ETR

et son départ sans en avoir prévenu quiconque. Il évoque aussi le manque de questionnement sur le fonctionnement et les projets de la Ligue.

Titouan PINEAU demande que ces échanges apparaissent sur le compte rendu de la réunion. Les échanges entre Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) et Titouan PINEAU sont retranscrit de manière synthétique.

Il s'explique : « qu'il a quitté l'ETR par un changement professionnel et d'employeur et qu'il n'a plus de temps à accorder à cette instance ». « Il déplore également un manque d'échange et précise que Arnaud HUILLERY lui a demandé de faire acte de candidature pour qu'il y ait une représentativité du CDSA45 à la Ligue. Ceci afin de faire un lien entre le terrain et la Ligue.

Titouan PINEAU précise qu'il lui est nécessaire de découvrir le fonctionnement et qu'il s'inscrirait dans des missions ou aides par la suite ».

### ➤ **Dates AG extraordinaire et Elective fin 2024**

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), précise que l'AG extraordinaire n'est que pour le vote des statuts. La FFSA a entériné les statuts lors du séminaire de décembre 2023.

L'AG électorale de la FFSA se tiendra le 7 décembre 2024 à Paris.

Deux dates sont fixées pour l'AG extraordinaire et Elective :

- Le 6 novembre 2024 à 19h à Olivet, si quorum atteint
- Le 20 novembre 2024 à 19h à Olivet, pas besoin de quorum

Maxime CAMUS (Directeur) se charge de faire un mail aux CDSA pour les informer des dates choisies.

### ➤ **Validation de la voiture de location**

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), précise que le bilan de Clémence MOLINA (CTF).se tiendra le 30 avril 2024 à 9h30 sous forme de rendez-vous téléphonique. Il est évoqué la location de la voiture ( lodgy essence) d'un montant de 250€. Cette location serait partagée entre la Ligue et les CDSA 37 et 45. L'idée du tableau de bord est suggérée. Concernant les déplacements professionnels ils seraient divisés par trois selon les kilomètres parcourus. Un badge autoroute est fourni.

En cas de panne du lundi au vendredi, interpellier le garage GARNIER. Les weekends utiliser le numéro vert de l'assurance.

La location est validée par la majorité des membres présents.

### ➤ **Validation des kits de communication par site**

Différents échanges sont abordés sur ce thème et notamment par rapport à l'état des lieux du matériel existant.

Claire MASLANKA (CTF) va se renseigner sur la possibilité de changement de toile du Roll up.

Les besoins identifiés sont de 5 banderoles et de 5 Roll up mis à jour pour les départements du 45, 36, 37, la Ligue et pour les bénévoles.

Concernant les nappes des renseignements seront pris auprès de SIP 19 ou de Doc' Image

Les éventuels achats de kit et accessoires sont validés par la majorité des membres présents.

### ➤ **Point formation**

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), remercie le travail fourni pour l'Audit QUALIOPI qui a eu lieu la journée du lundi 25 mars en présentiel pour la première étape de la certification.

Ce premier Audit s'est bien déroulé. Par ailleurs, l'audit de surveillance sera plus exigeant.

Il est suggéré de mettre le logo QUALIOPI sur le site internet.

Concernant l'ETR salariés qui a eu lieu le 16 avril 2024 sur l'année 2024, voici la programmation des formations :

AQSA Module 1 :

- Du 24/06/2024 au 26/06/2024 à Tours (37)
- Juillet (Vendôme 41) ?
- Du 18 au 20/11 à St-Maur (36)

AQSA Module 2 :

- Du 14 au 18 octobre, football module 1 et module 2 ?

Il est abordé les thèmes de

-Initiateur en activités motrices :

-Certificat fédéral sport et autisme :

Référent en APS en ESMS :

- Du 28 novembre au 29 novembre : A Olivet (45) module théorique
- Mi-février : Visio de 2 heures
- 04 Avril : A Olivet, dernière journée de théorie

Maxime CAMUS (Directeur) explique que les réunions concernant les clubs inclusifs prennent plus de temps. Des perspectives d'affiliations et de formations de bénévoles sont à envisager.

Le tableau de suivi est à réactualiser.

Formation Sport Autisme de la FFSA se tiendra du 26 au 28 juin 2024 à Nantes. L'hébergement et la restauration est pris en charges par la FFSA. Seuls les déplacements restent pour la Ligue. Clémence MOLINA et Perrine PIGUET (CTF) sont inscrites. Les membres présents valident la formation pour les deux salariées.

Concernant la demande par mail du CDSA18 pour l'harmonisation des frais des clubs inclusifs. Il sera apporté la réponse suivante : le rappel du cahier des charges et que chacun tienne ces engagements prévus.

Par ailleurs, Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), précise que certains Présidents de Ligue ont refusé la demande des clubs inclusifs.

## ➤ Point Sport Santé

Claire MASLANKA (CTF), nous fait état des continuités des prestations dans les 3 ESAT du Loiret

APAJH souhaite réaliser une journée Olympiade au mois de juillet.

ESAT des cents Arpents toujours intéressé par l'intervention toutes les semaines

ESAT d'Artenay, le foyer de vie par l'intermédiaire d'une coordonnatrice de projet est intéressée par le sport Santé.

Une réflexion est en cours et un intérêt au projet dans le département du 41. Des démarches sont en cours avec les ARS et le CREPS.

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), pose la question comment se positionner par rapport au ARS du Loiret. Il s'agit de faire une présentation pour développer ce projet et de l'aide que peut apporter les ARS.

Charazed RENARD et Titouan PINEAU (membres), se proposent pour ce projet auprès de cette instance et du montage des dossiers.

La journée Olympiades se tiendra le jeudi 16 mai 2024 de 9h30 à 16h30 à l'ESAT d'Artenay.

Le Stagiaire Tom TARDY a travaillé sur cette journée olympiade sur cet ESAT (préparation du matériel, inscriptions, groupes, documents...)

-7 ateliers sont prévus et avec une présence de 12 bénévoles.

Par ailleurs, Claire MASLANKA (CTF), a été sollicitée pour les capacités des personnes à ce projet Sport Santé par des établissements.

## ➤ Point Séjours sportifs

Le foyer du GEHDIF, la Directrice et les éducateurs ont contacté la Ligue par rapport à des problèmes d'hygiène. Un rendez-vous ou une Visio devait se mettre en place pour évoquer ce sujet, mais à ce jour la demande est sans réponse de la part du GEHDIF.

### **Bilan séjours sportifs adapté 2024 par Claire MASLANKA (CTF),**

#### **Séjour aquatique et sport santé**

Le séjour s'est déroulé du mardi 27 février 2024 au vendredi 1 mars 2024 dans le département de l'Eure et Loire. Les activités aquatiques avaient lieu au sein du complexe aquatique de « L'odyssée », un beau et grand centre avec tout de même pas mal de monde car c'était les vacances scolaires.

Nous avons emmené les sportifs dans différents bassins : petit bassin où ils avaient pieds, dans des bulles, dans un bassin avec courant, dans une structure gonflable posée sur l'eau, dans un bassin de 50 mètres pour 2 d'entre eux, dans un jacuzzi et hammam ainsi que dans un bassin extérieur. Ils ont

également pu participer à des cours d'aquagym mélangé au grand public. Nous nous rendions au centre aquatique chaque après-midi, sauf le jeudi où nous y sommes allés le matin puis retourner l'après-midi.

Nous logions sur la commune de SOURS dans une maison trouvée sur Air BNB, qui se trouvait à 15 minutes en voiture du centre aquatique. La maison était super, il y avait de la place et elle était surtout bien équipée et fonctionnelle. Le linge de lit et de toilette avait été pris en option. Sur les matinées nous avons fait des activités dans le jardin : du trampoline, du molky, du tennis de table, du foot...

6 résidents étaient présents sur ce séjour venant de différents établissements :

Les 100 arpents de Saran, le foyer de la BOISNIERE dans le 37, une personne de l'association Trisomie 21 et une personne du foyer de vie Gérard Vivien dans le 28.

Tom TARDY, est parti avec moi sur ce séjour, très pratique d'être un homme et une femme sur l'encadrement des séjours. L'autonomie des personnes était aléatoire avec, sur les 6 participants, 3 qui avaient besoin d'accompagnement sur les tâches de la vie quotidienne.

Au niveau organisationnel du séjour, plusieurs points de rendez-vous ont été mis en place : un au départ d'Olivet, un autre sur Châteaudun et récupération d'un sportif à la gare de Chartres.

Un séjour à garder en mémoire pour l'année prochaine.

### **Séjour sportif équestre**

5 sportifs ont participé à ce séjour, avec au programme : 3 cours d'équitation au sein des écuries de CHOUZY.

Les cours ont eu lieu sur les après-midis de : mardi, mercredi et jeudi, ils étaient encadrés par Sandra et Arnaud. Ils ont pu se balader en forêt avec les chevaux, prendre soins d'eux, faire des parcours dans le manège, mais même danser avec eux ! De bons moments de joies.

Le logement était situé sur la commune de Saint Gervais la forêt, avec comme activités sur place : du football, du tennis de table, de la pétanque, du coloriage, des jeux pour réviser les termes des équipements des cavaliers mais aussi les différentes parties du corps d'un cheval.

1 soirée festive s'est déroulée le mercredi soir avec de la musique et quelques pas de danse pour certains.

Le dernier jour, les sportifs ont visité le fabuleux château de Chambord et ses jardins, ils y ont même pique-niqué avant de retourner dans leurs différents foyers ou de retrouver leur famille.

Les sportifs venaient des départements : 45, des foyers de Gien et de Poilly les Gien (Loiret), 41 du foyer de la Ville aux Clercs (Loir-et-Cher), du 37 de l'association trisomie 21.

2 sportifs avaient besoin d'accompagnement sur les tâches de la vie quotidienne et 1 sportif était sourd et muet (les utilisations de pictogramme se sont avérées très pratique pour communiquer).

Encadrants : Claire MASLANKA (responsable) et Tom TARDY (animateur)

C'est un séjour qui plaît toujours autant, mais par contre il n'a pas été rempli, 2 places sont restées disponibles.

Prévision d'un séjour à Neuvy sur Barangeon VVF. Sur le thème de l'oxygénation en pleine nature accueils de 10 sportifs avec 3 encadrants

Philippe COM (CTN), nous fait part du dispositif d'aide pass'colo cette nouvelle aide aux familles. Pour des séjours de vacances pour les enfants et adolescents

Sa mise en œuvre est confiée à VACAF :

Il prend la forme d'une aide notifiée aux familles éligibles. Les familles ne perçoivent pas directement l'aide, elle est versée en tiers-payant, aux organisateurs de séjours conventionnés par VACAF ;  
Il est destiné aux enfants qui fêtent leurs 11 ans dans l'année considérée (s'il n'est pas utilisé l'année des 11 ans, l'enfant pourra en bénéficier l'année suivante, de ses 12 ans). Nominatif et incessible, il ne peut être utilisé qu'une seule fois par enfant ;  
Il est attribué sur critères de ressources au bénéfice des familles justifiant d'un quotient familial (QF) inférieur ou égal à 1500€ (montant de 350 € pour les QF les plus bas et 200 € pour la tranche de QF la plus haute).

Sont éligibles au Pass'Colo :

- les séjours de vacances,
- les activités d'hébergement accessoires à un accueil de loisirs ou à un accueil de jeunes,
- **les séjours spécifiques sportifs ou artistiques et culturels,**
- les accueils de scoutisme.

Quelques conditions supplémentaires existent :

- Séjour de 4 nuits / 5 jours minimum,
- Séjour déclaré au près du SDJES compétent,
- Séjour sur le territoire national,
- L'organisateur, s'il est de statut associatif, doit s'engager à respecter le contrat d'engagement républicain,
- L'organisateur s'engage à accueillir tous les mineurs sans discrimination et dans le respect de l'ouverture à tous.

Dans le cas où vous respecteriez les critères d'éligibilité précédemment énoncés (et notamment si vous êtes organisateur de séjours sportifs), vous pouvez vous rapprocher de VACAF pour demander un conventionnement Pass'Colo : [VACAF](#).

### ➤ **Retour sur l'ANS/PSF FFSA 2024 et L'ANS Emploi**

La date des dépôts des demandes de subventions des actions 2024 est le 23 avril 2024. A ce jour 5 clubs ont effectué des demandes ANS. Des commentaires sont à apposer soit par les CDSA et la Ligue selon leur statut.

Maxime CAMUS (Directeur) nous indique les demandes effectuées par la Ligue

- 1 structuration du territoire : coordination ETR
- 2 Rencontres sportives compétitives et non compétitives : calendrier championnat régional et calendrier du 36 pour les rencontres non-compétitives
- 3 coordination Sport Santé : déploiement du programme sport santé
- 4 Engagement des sportifs dans la vie associative (éthique et citoyenneté) : formation des acteurs et création team ambassadeurs et ambassadrices (formations FALC pour adapter nos outils-formation des ambassadeurs ambassadrices et leurs rôles
- 5 Accession territoriale au sport de Haut Niveau : PERF détection et suivi des sportifs

Maxime CAMUS(Directeur) est intervenu pour une aide auprès de Clémence MOLINA et Maxime LEGOFF (CTF) concernant les demandes de subventions des CDSA 37 et 41.

Concernant, l'ANS emploi, Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), explique que l'emploi de Claire MASLANKA (CTF) est consolidé et que la demande est réalisée en ANS ESQ de 2024 à 2026 à 17 600€ annuel

Le 13 juin à 10 h00 rencontre à la DRAJES pour un point avec les salariés.

Suite à une rencontre avec le chargé des sports de la Région Centre, Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), a envoyé un mail concernant le Cap Asso R4 de deux salariés. (Maxime, Perrine et Clémence). La probabilité d'une prise en compte est peu envisageable du fait de nombreuses demandes à ce sujet de renouvellement.

Le R1 prend fin en juin 2024 (celui de Claire)

### ➤ **Avancées des projets dans le 36 et dans le 37 et 45 par les salariées**

Depuis son arrivée, Clémence MOLINA (CTF) explicite les travaux et axes de travail dans le département du 45

Développement du SAJ, avec une attente de validation.

Création d'un dépliant avec le Président du CDSA45

Démarchages des structures jeunes dans le 45

Organisation d'une journée le 24 avril 2024

S'agissant du 37

Plusieurs rendez-vous avec :

Le CDOS et Pauline FORTIN

Le 2 mai avec une représentante de la DRJSCS du 37

Le 3 mai avec le Conseil départemental (contrat d'objectif, convention pluriannuelle, calendrier...)

Le 1 juin Terre de Jeux à Saint Cyr sur Loire

Le 6 juin animation d'un atelier lors de la journée Handicap Foot à Loches

La présentation à la foire de Tours reste à confirmer

Le 12 juin regroupement annuel avec UNAPEI

L'école multisport jeune intervention tous les mardis avec 5 clubs.

Le comité handball

Le 12 octobre Trophée de Montlouis compétition tout public avec tenue d'un stand par le CDSA37.

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), évoque une réflexion sur les missions des lundis et en rapport avec la Ligue. Celle-ci est à définir et à étudier.

Concernant Perrine PINGUET(CTF) sur le département de l'Indre

Calendrier du 36 :

1<sup>er</sup> février et 8 février 2024 : demi-journée de karaté avec le club de La Châtre. 5 sportifs

29 février 2024 : journée de badminton avec le club de Châteauroux. 7 sportifs

21 mars 2024 : journée de tennis de table avec le club de Déols. 42 sportifs

11 avril 2024 : journée de tennis avec le club de Saint-Gaultier. 10 sportifs

A venir :

02 mai 2024 : journée football à Saint-Maur

13 juin 2024 (date à modifier) : demi-journée tir sportif à Déols

04 juillet 2024 : demi-journée aviron indoor à Châteauroux

RDV :

Visites de clubs : judo à Déols, rugby à Issoudun, basket à Déols, Tennis à Issoudun

Etablissements : FAO les écureuils à Châteauroux, FV les Coteaux à Saint-Gaultier, EME à Châteauroux, IME les Martinets à Saint-Maur

Partenaires : Familles Rurales de l'Indre, Marie-Claire PINARDON (attachée parlementaire de François JOLIVET, député de l'Indre), Direction des Sports de Châteauroux-Métropole

Préparation de journée : HondiCap'Foot, journées du Calendrier 36

Sollicitations :

7 avril : participation à la journée « marche ou cours en bleu pour l'autisme » organisée par l'US Saint-Maur et l'ADAPEI 36

A venir :

24 avril : participation au Festival Dominique BIJOTAT à Montgivray

30 avril : participation à une journée foot et handicap organisée par le club de TOUVENT à Châteauroux

15 mai : dernière séance du dispositif expérimental « J'alme le foot »

22-23 mai : participation à Hondi Cap'Foot de Châteauroux

Rentrée 2024 : créneau hebdomadaire SAJ « je joue » avec Châteauroux-Métropole pour l'UEE de Beaulieu et l'IME des Martinets

10 octobre : participation journée Olympiade CSPCP à Issoudun

### ➤ **Questions diverses**

- Demande de Mathilde MOREAU du CDSA18 à mi-temps pour une intégration de l'ETR dans la discipline du Judo

Cette demande est en attente de la validation du CDSA18

- Réflexion sur le plan de formations des salariés pour la montée en compétences et l'organisation générale pour les différents projets.
- Concernant les élus faire un retour sur les temps de bénévolat
- Le dossier de partenariat est finalisé avec sa lettre de présentation. Il peut être utilisable pour une demande auprès des entreprises que l'on sollicite. Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) va rencontrer un des représentants de GRDF sur le Vierzonnais.
- Proposition du prochain CODIR du 5 juin 2024 avec invitations des présidents ou représentant des CDSA
- Fonctionnement des CDSA et présentation de vos projets actuels et en cours
- Echange sur la nouvelle paralympiade 2024/2028
- Questions diverses

Point Ressources Humaines : il est rappelé aux salariés les conditions de travail et un point sur les heures supplémentaires. Le travail le samedi et le dimanche n'est pas possible. Rappel de la convention et de 2 jours de congés consécutifs.

### **Présence des élus lors des dernières journées de Championnats régionaux**

Le 27/01 Journée Judo à Vierzon (GZ)

Le 24/02 championnat Basket à Bourges (GZ et AH)

Le 16/03 Tennis de Table St Jean De Braye (AH)

Le 23/03 Football à 7 Saint MAUR (SL et GZ)

Le 03/04 Tennis de Table Jeunes à Saint Avertin (pas d'élus)

Le 06/04 Athlétisme à Blois (Laurence MONTREER (Présidente du CDSA 41)

Le 13/04 Tennis Olivet (AH)

Le 14/04 Aviron Outdoor à Bourges (n'a pas eu lieu)

Le 17/04 football SAJ Herbault (41) (SL)

Le 20/04 championnat régional pétanque à l'Argonne d'Orléans (45) pas d'élus disponibles

Le 04/05 Coupe Régionale de Tennis de Table par équipe St Cyr Sur Loire (37) (SL)

Le 25/05 Coupe Régionale football à 7 à Loches (SL) ET Journ2e pour 1 France en forme (SL et CM)

Le 05/06 CAP foot DIF à Courville sur Eure (28) (SL)

Dès septembre 2024 discussions sur les partages et représentations des élus à chaque remise de récompenses

### **Rendez-vous depuis le 31/01/2024**

- Le 21/02 Invitation sur le développement du para sport en CVL à chartres (MC)
- Le 22 avril vernissage Sport handicap avec Perrine PIGUET (CR et GZ)
- Le 07/03 rendez-vous avec M TOUZANI VVF de Neuvy sur Barangeon (MC et SL)
- Le 13/03 rendez-vous Groupama à Olivet M. BRAULT et M. FABRE » les gestes qui sauvent et assurance » (MC et SL)
- Le 25/03 Audit certification QUALIOPi (MC et PP)
- Le 27 au 30/03 séminaire fédérale FFSA (PP- CM-MC -CM et SL) puis AGO FFSA(SL)
- Le 28/03 réunion au vélodrome de Bourges préparation manifestation du 06/04 (CR et GZ)
- Le 28/03 réunion en Visio avec la DRAJES (MC et SL)
- Le 06/04 village partenaires au vélodrome et Creps à Bourges (PP- CR-GZ-SL)
- Le 24/04 festival D. BIJOTAT à MONTGIVRAY (PP et SL)
- Le 30/04 bilan téléphonique avec Clémence MOLINA (SL)
- Le 02/05 rendez-vous Groupama J. PROUST et O FABRE à Olivet (SL)
- Le 16/05 Olympiade par Tom TARDY (Stagiaire) à ARTENAY (SL- MC- CM- AMC et CM)
- Le 22/05 invitation Handicap foot Châteauroux (PP et SL)
- Le 13/06 réunion à la DRAJES avec les salariés - bilan ESQ et emploi en CVL (CM, CM PP MC et SL)

Prévoir avant le 27/06 entretien professionnel Claire MASLANKA (CTF), Le 05/06 CAP foot DIF à Courville sur Eure (28) (SL)

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), rappelle que les ordres de missions doivent figurer dans le NAS.

En outre il est demandé aux salariés de prendre les congés payés avant le 31 mai et de poser les congés d'été. Un récapitulatif à chacun sur le solde de congés est réalisé.

Il est fait état de la commission football à 7 et du constat qu'il manque une personne pour que les compétitions se déroulent au mieux.

La sélection Régionale est dans le même constat de manque de personne. L'équipe est à restructurer et des joueurs sont manquants. De plus, toute l'organisation et le fonctionnement sont à revoir pour que le projet soit structuré au niveau des entraînements et du coaching, puisqu'il manque un entraîneur. En l'état actuel, et des manques, il est décidé lors de ce CODIR que la sélection Régionale ne participera pas en 2024 à la coupe de France des régions.

Une explication sera donnée aux joueurs pour cette mise à l'écart de cette manifestation.

Le Président remercie les personnes présentes à ce CODIR et lève la séance à 23h20.

Stéphane LAVERGNE

Gino ZITO

Président

Secrétaire